ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

Roumanie

Question écrite n° 117155

Texte de la question

M. Jean-Claude Flory appelle l'attention de Mme la ministre déléguée à la coopération, au développement et à la francophonie de bien vouloir porter à sa connaissance le nombre de lycées français existant en Roumanie, pays venant d'intégrer l'Union européenne.

Texte de la réponse

Il existe en Roumanie, conformément à l'arrêté du 20 mars 2006 fixant la liste des établissements scolaires français à l'étranger, deux établissments homologués par le ministère français de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche le lycée français Anna-de-Noailles à Bucarest, conventionné avec l'agence pour l'enseignement français à l'étranger (AEFE) ; l'école Renault à Pitesti, gérée par la mission laïque française.

Données clés

Auteur : M. Jean-Claude Flory
Circonscription : Ardèche (3e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire
Type de question : Question écrite
Numéro de la question : 117155
Rubrique : Politique extérieure
Ministère interrogé : coopération, développement et francophonie
Ministère attributaire : coopération, développement et francophonie

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 30 janvier 2007, page 958
Réponse publiée le : 17 avril 2007, page 3728